



**Les conservateurs au pouvoir**  
**Coupure idéologique,**  
**coups durs** pour les droits



Mars 2013

Intransigent, diviseur et partisan du secret lorsqu'il était minoritaire, le gouvernement conservateur, majoritaire depuis le 2 mai 2011, poursuit avec cette attitude. Il persiste et signe dans ses objectifs politiques, visant à redéfinir radicalement le visage politique du Canada, menaçant les assises démocratiques du pays.



Sa ligne de conduite est tracée. Les institutions politiques, principalement le Parlement, sont instrumentalisées au profit d'un programme politique fondé sur une radicalisation des valeurs morales, de l'ordre public et du respect de l'autorité. La concentration du pouvoir entre une minorité de ministres et de conseillers privilégiés minent les institutions démocratiques du pays et affaiblissent les contre-pouvoirs de la société civile.

Le régime minceur imposé à l'administration publique provoque une diminution significative des services à la population. Les importantes modifications à certains instruments juridiques canadiens, au nom de la sécurité intérieure et extérieure du pays, violent les droits et les libertés de la personne. Les droits d'association, de négociation, de grève et de manifester librement sont remis en question. La discrimination à l'égard des travailleurs étrangers temporaires au Canada s'institutionnalise.

La politique étrangère du Canada continue de se déployer sans débat public et se manifeste par un appui inconditionnel aux politiques du gouvernement d'Israël, en plus de l'adoption de mesures de plus en plus restrictives en ce qui concerne l'immigration. Au chapitre de l'environnement, le gouvernement conservateur a littéralement saboté les négociations internationales. Encore là, le constat est clair, le clientélisme guide l'action gouvernementale alors que les considérations économiques d'une fraction importante des gens d'affaires du Canada l'emportent sur la justice, la protection de l'environnement et la recherche de consensus autour de solutions de paix.

Les deux projets de loi omnibus visant la mise en œuvre du budget fédéral ont donné lieu à des détournements sans précédents alors qu'on y a intégré un ensemble de propositions qui ont un effet dévastateur sur plusieurs programmes gouvernementaux et sur les conditions de vie d'une fraction importante de la population.

L'opposition se manifeste notamment en ce qui concerne la réforme inique du programme d'assurance-emploi. De plus, en créant le mouvement *Idle No More*, les femmes et les jeunes des communautés autochtones ont amorcé ce qui pourrait peut-être contribuer à l'émergence d'une véritable opposition populaire et démocratique face à ce gouvernement.

Cette opposition, Pas de démocratie sans voix veut contribuer à la bâtir et à l'alimenter au nom de la défense de la démocratie et des droits au Canada.

## La chasse aux chômeurs est ouverte

La réforme de l'assurance-emploi, annoncée lors du budget de mars 2012 et entrée en vigueur le 6 janvier 2013, vise à :

- Mettre fin aux mesures d'aide aux régions à haut taux de chômage, tel que le projet-pilote accordant cinq semaines de prestations supplémentaires;
- Introduire une nouvelle méthode du gain admissible, abolissant de facto le plancher auquel les gens avaient droit (40% du taux de prestations);
- Redéfinir la notion de l'emploi convenable, en catégorisant les chômeurs en trois classes distinctes : travailleurs de longue date, prestataires fréquents et prestataires occasionnels. Tous ne disposent plus des mêmes droits;
- Abolir les tribunaux administratifs afin de les remplacer par une nouvelle structure beaucoup moins accessible, qui siègera dans peu de villes, le plus possible par vidéoconférences. Celle-ci disposera de nombreux pouvoirs discrétionnaires, dont celui de rejeter sommairement un appel, sans compter d'autres obstacles procéduriers.

Le cœur de cette réforme cible :

- Lesdits « prestataires fréquents », constitués à près de 80 %, des travailleuses et travailleurs de l'industrie saisonnière, dont 40 % au Québec et 27 % dans les Maritimes;
- Tous les travailleurs contractuels et à statut temporaire.

Dorénavant, ces prestataires devront :

- Accepter un salaire jusqu'à 70% de leur salaire habituel;
- Occuper à peu près n'importe quel type emploi;
- Se déplacer, parfois sur de grandes distances, pour occuper cet emploi.

Le gouvernement conservateur s'est engagé dans une formidable opération comptable qui ne vise qu'une chose : couper les prestations à ceux qui refuseraient ces conditions, qui s'attaquent à la dignité des personnes. Plus encore, prétextant la lutte aux fraudeurs, les fonctionnaires doivent atteindre des quotas de prestations à couper aux personnes en chômage.

Ce gouvernement :

- Ne participe aucunement au financement de l'assurance-emploi;
- S'arroge l'exclusivité de la définition et de la gestion de ce régime;
- Déchire le contrat social sur lequel reposait ce programme;
- S'apprête à se réapproprier les nouveaux surplus de la caisse.

La déstabilisation de l'économie régionale que va entraîner cette réforme aura un impact majeur sur le niveau de vie des personnes. Elle va accentuer les disparités entre les personnes vivant dans une même région ou entre les régions. À moyen terme, elle pourrait avoir comme effet d'aggraver la situation économique et d'accentuer la dévitalisation dans plusieurs régions, bouchant ainsi l'espoir de milliers de personnes d'une vie meilleure chez eux.

**CHEZ NOUS, C'EST  
NON  
AU SACCAGE DE  
L'ASSURANCE-EMPLOI**

## L'impact des coupes dans les services publics fédéraux

Le cadre financier du gouvernement fédéral conservateur prévoit des compressions de dépenses de 5,3 milliards d'ici 2014-2015. Ces coupes entraîneront la perte de 19 200 emplois sur trois ans, dont 12 000 fonctionnaires.

- Les ministères qui sont les plus touchés sont ceux de l'agriculture, de la santé, des ressources naturelles, de l'environnement et de l'aide internationale;
- L'annonce du budget fédéral de mars 2012 changera, pour plusieurs années, l'offre et la démocratisation des services publics fédéraux;
- Les lois d'exécution sur le budget, communément appelées « mammouth », aboliront ou modifieront près d'une centaine de lois de toutes sortes.

Un exemple :

À la suite des compressions annoncées à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la responsabilité de la salubrité alimentaire est transférée entre les mains de l'entreprise privée. De ce fait, le risque que des animaux morts, avant ou pendant leur transport vers l'abattoir, soient intégrés directement à la chaîne alimentaire est réel. La santé et la sécurité de l'ensemble de la population font donc maintenant partie d'un schéma de risque, au nom de l'idéologie de marché et de la rentabilité.

## Un gouvernement qui nous prend notre sécurité

Le gouvernement conservateur a imposé des coupes à la fonction publique. Celles-ci menacent notre santé et notre sécurité au quotidien :

- À l'Agence canadienne de l'inspection des aliments : il sera impossible de s'assurer de la salubrité des aliments consommés;
- Compression de 10 % à Transports Canada : les vols des avions commerciaux seront inspectés moins fréquemment dorénavant;
- À la Garde côtière canadienne : le Centre de coordination des opérations de sauvetage en mer de Québec sera fermé à partir de l'automne 2013. Cela mettra en danger la capacité de secourir rapidement les bateaux en détresse et menacera la vie des pêcheurs.

## La dignité des autochtones bafouée

Le mouvement *Idle No More*, lancé à l'automne 2012 par des femmes autochtones de la Saskatchewan puis la grève de la faim de la chef Theresa Spence, de la réserve d'Attawapiskat, visent à dénoncer les politiques du gouvernement Harper, notamment les dispositions des lois C-38 et C-45 :

- La loi C-38 inclut des mesures touchant le nouveau processus d'évaluation environnementale et les amendements à la Loi sur la gestion des terres des Premières nations ;
- La loi C-45 modifie la Loi sur les Indiens en éliminant l'obligation d'obtenir une double majorité lors d'un vote communautaire sur la désignation des terres d'une réserve. Dorénavant, seulement le vote majoritaire des membres présents à une assemblée de la bande sera requis. Un conseil de bande pourra ainsi céder ses terres au gouvernement plus facilement et ouvrir les portes au développement, et ce, malgré le fait que la majorité de ses membres ne se soit pas prononcée en faveur de la cession des terres ;
- Le projet de loi modifie la Loi sur les pêches en introduisant une définition de la pêche autochtone sans toutefois reconnaître le droit au commerce autochtone ;
- Le projet de loi modifie la Loi sur la protection des eaux navigables et réduit largement le processus de consultation des Premières Nations quant aux projets qui les affectent.

Les enjeux pour les autochtones :

- Énoncer leur vision de leur avenir, particulièrement en ce qui concerne l'éducation, la santé et les services sociaux, le logement et l'exploitation des ressources naturelles ;
- Obtenir le droit à la gouvernance autochtone sur leur territoire en partenariat avec le gouvernement, le cas échéant ;
- S'assurer du respect des traités liant la Couronne et les nations autochtones ;
- Exiger le respect des dispositions de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, qui stipulent que les peuples autochtones doivent donner leur « consentement préalable – librement et en connaissance de cause » sur les questions qui les concernent ;
- Obtenir des réponses claires de la part du gouvernement fédéral et un calendrier de rencontres pour aborder les solutions aux problèmes des communautés.



## L'économie au service des pétrodollars !

Le gouvernement conservateur a fait plus que tous les gouvernements précédents pour ruiner tous les acquis en matière de protection de l'environnement ! Champion de la dérèglementation, des coupures et de la désinformation, ce gouvernement a profité du dépôt du budget pour sabrer de manière drastique les politiques gouvernementales.

En favorisant l'exploitation des sables bitumineux en toute quiétude, le gouvernement a :

- Torpillé les dernières négociations du protocole de Kyoto sur les changements climatiques ;
- Coupé le financement des programmes d'efficacité énergétique ;
- Augmenté les subventions à l'industrie des combustibles fossiles (1,5 milliard) ;
- Diminué les fonds alloués à la recherche sur les impacts des changements climatiques ainsi que les recherches scientifiques sur l'atmosphère, et ce particulièrement dans l'arctique canadien ;
- Sabré les budgets d'Environnement Canada de plusieurs millions de dollars.

Ses projets de loi mammoths, C-38 et C-45, ont permis :

- De modifier la Loi fédérale sur l'évaluation environnementale et la Loi sur les pêches ;
- D'affaiblir la Loi sur les espèces en péril ;
- De couper les budgets de l'Agence de surveillance et de contrôle de l'ozone atmosphérique ;
- De stopper toute surveillance de la pollution atmosphérique industrielle (surveillance des cheminées) ;
- D'abolir la commission de révision sur les matières toxiques ;
- De réduire drastiquement les budgets de Parcs Canada, qui gère plusieurs parcs nationaux à travers le pays.

Pour bien s'assurer que les voix dissidentes sont étouffées, le gouvernement conservateur a réduit à néant le financement des organismes suivants :

- le Réseau canadien de l'environnement ;
- le Réseau canadien des femmes en santé environnementale ;
- le Réseau environnemental des Premières Nations.

En contrepartie, Revenu Canada bénéficie d'une enveloppe de huit millions de dollars, pour surveiller les organisations non gouvernementales.

## La culture au garde-à-vous!

Les politiques du gouvernement conservateur affaiblissent le milieu culturel et tendent à orienter la culture en fonction de son idéologie. Dorénavant, la voix des artisans de la culture et de l'information sont étouffées. Quelques exemples :

- La Conférence canadienne des arts (CCA) doit cesser ses activités, privant ainsi plus de 400 000 artistes et professionnels œuvrant dans toutes les disciplines des arts, de la culture et du patrimoine canadien de la possibilité de s'adresser à l'unisson au gouvernement ;
- Le contre-pouvoir par excellence que représentent les journalistes ou les cinéastes de documentaire est également affaibli. Les coupures à Radio-Canada, à Téléfilm Canada et à l'Office national du film (ONF) affectent la production et la diffusion, notamment à la suite de la fermeture de la Ciné-Robothèque de l'ONF, à Montréal ;
- Les compressions à Bibliothèque et Archives Canada auront des incidences sur l'acquisition de documents et engendreront une réduction des services au public.



Le Canada se replie sur lui-même, au détriment de son ouverture sur le monde :

- La vocation du Musée canadien des civilisations est réorientée afin d'axer sa programmation sur l'histoire du Canada ;
- La bibliothèque du Centre culturel canadien à Paris est fermée ;
- Plusieurs postes d'ambassadeurs culturels à l'étranger sont abolis ;
- Le programme « Comprendre le Canada » et les « études canadiennes » à l'étranger sont coupés ;
- Le financement octroyé au Programme des arts, de la culture et de la diversité, dont la mission était de veiller à ce que les arts et la culture canadienne soient favorisés et accessibles, tant au Canada qu'à l'étranger est progressivement retiré.

Alors que plusieurs événements et organismes culturels perdent leur financement, entraînant parfois leur disparition, le gouvernement conservateur ne manque pas d'argent lorsqu'il s'agit de promouvoir son idéologie.

Le gouvernement entend déboursier environ 28 millions d'ici 2014, en commémoration de la guerre de 1812. Nous avons vu naître, en 2012, la première édition du festival « Armée de culture ».

À cette mise en valeur du militaire, s'ajoute celle de la monarchie. Rappelons nous que des toiles des artistes Alfred Pelland et Norval Morrisseau, exposées dans des édifices gouvernementaux, ont été remplacées par des portraits de la reine ou encore de l'envoi gratuit, dans les écoles et les bibliothèques du pays, d'environ 19 000 exemplaires d'un coffret DVD consacré à Élisabeth II, produit par l'ONF dans le cadre du Jubilé, sans demande préalable des destinataires.

## Le projet de loi C-377, une attaque antisyndicale majeure

Le gouvernement conservateur a décidé de s'attaquer directement aux organisations syndicales en présentant le projet de loi C-377, la Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (organisations ouvrières).

Le projet vise à obliger les organisations syndicales à « déposer au ministre une déclaration publique des renseignements » concernant leurs dépenses. Parmi les renseignements qui seraient divulgués :

- Toutes les transactions et tous les déboursés de plus de 5 000 \$ devront être indiqués avec le nom et l'adresse du payeur et du bénéficiaire, ainsi que la description de la transaction et son montant précis ;
- Les régimes de pension et de soins de santé en fiducie devront divulguer les détails de toutes les dépenses de plus de 5 000 \$ liées à la retraite et à la santé.

Le gouvernement conservateur invoque la nécessité de permettre aux syndiqués de savoir comment leurs cotisations sont dépensées pour justifier ces mesures. Cette déclaration est un faux prétexte, qui cache d'autres intentions, car les états financiers des organisations syndicales sont accessibles à tous les membres.

Si ce projet de loi est adopté :

- Il permettra aux employeurs et aux groupes antisyndicaux d'obtenir des renseignements extrêmement détaillés sur toutes les dépenses d'un syndicat et sur la solidité du syndicat avec lequel ils négocient ;
- Les renseignements divulgués pourraient être utilisés pour menacer le droit à la négociation collective et les campagnes de recrutement des syndicats.

Les conséquences seront majeures :

- Il viole les droits à la protection des renseignements personnels des individus, des entreprises et des organisations ;
- Il viole le secret professionnel de l'avocat ;
- Il viole les droits à la vie privée.

Ce projet de loi n'a rien à voir avec les impôts. En effet, aucun « think tank » (comme l'Institut économique de Montréal), aucune organisation patronale et aucune association professionnelle ne sont visés par cette réforme. L'intention réelle de cette modification est une ingérence politique directe dans les processus de relations du travail. À ce titre, il s'agit d'une attaque antisyndicale.

## Droits humains : un bilan toujours aussi désastreux

**Fidèle à son obsession de la sécurité, le gouvernement conservateur développe des politiques et des actions qui bafouent les droits fondamentaux de la personne et contreviennent aux Conventions internationales :**

- Il a adopté en février 2012 une politique de lutte au terrorisme qui criminalise la protestation sociale en associant certains groupes opposés aux politiques conservatrices, en particulier les environnementalistes, au terrorisme ;
- La loi omnibus C-10 modifie de fond en comble le système de justice et le système carcéral en imposant une vision punitive, au détriment d'une approche fondée sur la réhabilitation développée au cours de plusieurs décennies ;
- Il continue de manifester son mépris pour ses obligations en matière de droits humains et pour les instances des Nations Unies. Il a balayé du revers de la main les critiques du Rapporteur sur les droits des peuples autochtones, du Rapporteur sur le droit à l'alimentation, du Rapporteur sur la liberté d'expression et du Comité sur la torture ;
- Il autorise officiellement les services de renseignement canadiens à utiliser des renseignements de sources étrangères obtenus sous la torture ;
- Dans le cadre des négociations avec l'Europe sur l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (AÉCG), le gouvernement fait pression pour exclure de l'accord les obligations des parties en matière de respect des droits humains ;
- Il menace de retirer le numéro de charité à tous les organismes qui interviennent dans les débats d'intérêt public, avec des positions critiques ou contraires à celles défendues par ce gouvernement ;
- L'accord Obama-Harper sur le périmètre de sécurité, mis en œuvre sans aucun débat public ou parlementaire, intègre le Canada dans l'appareil sécuritaire des États-Unis, sans aucune protection pour les Canadiens et autres personnes sur le territoire.

## Exit la tradition d'accueil du Canada



Le gouvernement conservateur, en allant à l'encontre de ses obligations en matière de protection des réfugiés, a apporté de nombreux changements qui compliquent encore davantage le processus de demande d'asile. Ces modifications sont accompagnées d'une rhétorique qui stigmatise les réfugiés et les présentent comme une menace à la sécurité.

Sous le nouveau système canadien d'octroi de l'asile :

- Les délais sont raccourcis quant à la préparation pour présenter une demande ;
- Les demandeurs venant des 27 « pays d'origine désignés » (pays soi-disant « sécuritaires ») ont des délais encore plus restreints et sont privés du droit d'appel ;
- La plupart des recours pour contester des décisions négatives ne seront plus disponibles pour la majorité des demandeurs déboutés, dont l'examen des risques avant renvoi (ERAR) et la demande pour motifs humanitaire.

De plus, la loi permet maintenant au ministre de la Sécurité publique de désigner comme « arrivée irrégulière » les groupes composés de deux personnes ou plus, en fonction de leur mode d'arrivée. Les conséquences pour ces derniers sont, entre autres, la détention obligatoire et l'interdiction du regroupement familial pendant cinq ans.

### Les changements aux soins de santé pour les réfugiés

En 2012, le gouvernement conservateur a également effectué des compressions dans le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) qui assure les soins de santé de base des réfugiés, des demandeurs d'asile et de certains autres non-citoyens. En conséquence :

- Certaines personnes se retrouvent sans aucune couverture de soins de santé ;
- Certaines personnes se retrouvent dans l'incapacité de déboursier les frais nécessaires pour des médicaments ;
- La perte de services de soutien psychologique pour les réfugiés qui ont été victimes de torture, de viol ou d'autres formes de violence organisée.

Ces changements représentent un recul important en matière de respect des droits fondamentaux des réfugiés au Canada.

## Bureau de la liberté de religion : dicté par un fondamentalisme chrétien ?

Prétextant agir au nom des droits humains, le gouvernement conservateur a créé le Bureau de la liberté de religion. Ce dernier « assurera la promotion de la liberté de croyance et de religion en tant qu'élément prioritaire de la politique étrangère du Canada ». Les droits sont pourtant interdépendants, ils dépendent tous les uns des autres. Ils ne sont pas hiérarchiques, car aucun ne doit prendre plus d'importance qu'un autre. Ainsi, la liberté de religion dépend aussi de la liberté d'expression et des autres droits. Dans le même sens, le respect de la liberté d'expression peut être menacé si l'on donne plus d'importance à la liberté de religion, et il en va de même pour les autres droits.

Rappelons que l'an dernier, le gouvernement conservateur a aboli un organisme de réputation internationale dédié à la défense de l'ensemble des droits et libertés : Droits et démocratie. Toutefois, il accorde un financement accru à des organisations internationales qui font du prosélytisme religieux, tout en coupant une partie du financement aux groupes de défense de santé des femmes qui font la promotion du libre choix. Quelles seront les conséquences de ces orientations quant à la défense des droits des lesbiennes et des gais sur le plan international ? À la lumière de l'ensemble de ces décisions, il y a lieu de s'inquiéter des véritables intentions du gouvernement Harper et de l'influence des fondamentalistes chrétiens sur celui-ci.

## La coopération internationale détournée !

Depuis 2010, le gouvernement conservateur a entrepris une réforme globale des orientations, des programmes et des mécanismes de financement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Cette dernière met en danger les organismes de coopération internationale.

- Les organisations les plus critiques du gouvernement, comme Kairos ou Alternatives, les groupes de femmes et les groupes qui défendent les droits de la personne, ont perdu leur financement en tout ou en partie ;
- Plus de 40 % des vingt-deux organismes du réseau de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) sont en mauvaise situation. Pour vingt-et-un d'entre eux, cela représente la mise à pied de presque 30 % du personnel rémunéré et une compression de 22 % de leur budget ;
- L'ACDI a augmenté significativement son financement à des organisations non gouvernementales (ONG) confessionnelles, et de manière encore plus marquée, à celles qui font du prosélytisme religieux, organisations qui vont parfois même jusqu'à soutenir des gouvernements qui travaillent à criminaliser l'homosexualité ;
- Le gouvernement conservateur prône de plus en plus des partenariats avec le secteur privé, notamment avec les compagnies minières canadiennes à l'étranger qui sont souvent responsables de violations de droits ;
- Les organismes de coopération internationale de l'ouest du Canada sont favorisés au détriment de celles de l'est du pays ;
- Les organismes spécialisés, dont l'action est plus technique, s'en sortent beaucoup mieux que les organismes généralistes. Cela confirme la tendance à transformer en exécutants les organismes de coopération internationale ;
- Le financement de l'engagement du public à la solidarité internationale et du plaidoyer est de plus en plus contrôlé par le gouvernement. Cela au détriment de la capacité de partager l'information avec le public québécois et d'agir pour améliorer les politiques canadiennes et québécoises ;
- Le gouvernement conservateur n'observe pas les critères de la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle : respect de l'opinion des plus pauvres, respect des engagements en matière de droits humains et contribution à la réduction de la pauvreté mondiale.

Il est grand temps de demander collectivement le maintien d'une coopération solidaire, de peuple à peuple, qui respecte les engagements du Canada !



## Militarisation : des décisions contestables

Alors que le gouvernement conservateur sabre dramatiquement les services publics, on assiste à une augmentation des dépenses militaires canadiennes inégalée depuis la Seconde Guerre mondiale. Entre 2007-2008 et 2027-2028, ce sera 490 milliards de dollars qui y seront attribués, soit environ 24,5 milliards de dollars par année.

À lui seul, un des 65 avions F-35 que souhaite acquérir le gouvernement pour une somme totale de 450 millions de dollars représente :

- Plus que les coupes de 319 millions en coopération internationale ;
- 56 000 nouvelles places en garderie ;
- La construction de 6 800 logements sociaux au Québec ;
- La construction de vingt-deux hôpitaux en Afrique.

Alors que la lutte contre les changements climatiques est urgente, en 2013-2014, le gouvernement canadien n'alloue à Environnement Canada qu'environ 960 millions de dollars, soit presque vingt fois moins que ses dépenses militaires. Il prévoit même imposer à ce ministère des coupures de 88 millions sur trois ans.

Dans un manque total de transparence envers le Parlement et la population, le gouvernement conservateur engage le Canada dans des programmes de dépenses militaires qui grèveront les finances publiques pendant des décennies.



## L'ÂÉCG : un accord opaque qui menace nos services publics !

Les négociations de l'entente de libre-échange de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AÉCG) achèvent. Caractérisé par un manque important de transparence, typique des négociations commerciales, le processus constitue un véritable déni de nos institutions démocratiques. Malgré la tenue de quelques séances d'information, peu favorables à de réels débats, les textes de l'accord restent toujours secrets : les seuls documents parvenus à la société civile résultent de fuites.

Les enjeux :

- Les services publics, tels que l'eau, la santé et l'éducation, pourraient être touchés par cet accord qui prévoit une ouverture tous azimuts des marchés publics et des achats gouvernementaux à la concurrence européenne ;
- Les grandes entreprises, ayant profité de la privatisation des services publics en Europe, pourront s'imposer sur le sol québécois, aux dépens d'entreprises locales ;
- Avec cet accord, on peut craindre un rôle accru du secteur privé dans la gestion de nos services publics ;
- Le mode de sélection des appels d'offres pourrait aussi limiter notre capacité à favoriser nos choix sociaux et environnementaux. L'AÉCG aura des conséquences directes sur notre économie locale.



Les accords de libre-échange donnent des droits démesurés aux investisseurs étrangers, leur permettant de poursuivre un État pour contester des politiques qui restreindraient leurs profits, même lorsque celles-ci répondent à des objectifs de bien commun, par exemple en matière environnementale ou de santé publique. L'inclusion dans l'AÉCG d'une protection excessive des entreprises étrangères rendra pratiquement impossible, ou très coûteuse, toute tentative de nationalisation.

Un débat public, large et informé, est fondamental : nous avons beaucoup à perdre avec l'AÉCG.

## Qui sommes-nous ?

Pas de démocratie sans voix est une coalition d'organisations québécoises mobilisées autour de la défense de la démocratie et des droits au Canada. Préoccupés par les politiques du gouvernement et leurs répercussions sur les droits et la démocratie, nous demandons au gouvernement du Canada qu'il :

- protège et défende les droits et les libertés, en particulier la liberté d'expression et la place du débat public comme fondement de la vie démocratique ;
- fasse preuve de transparence et réponde aux demandes d'information du Parlement et de la population ;
- respecte les institutions démocratiques canadiennes en mettant fin, notamment, à ses manœuvres pour court-circuiter les débats au Parlement canadien et en se conformant aux décisions de ce dernier ;
- reconnaisse et respecte les organisations québécoises et canadiennes qui militent pour la défense des droits et des libertés et une plus grande justice sociale, en maintenant, entre autres, le financement de leurs activités ;
- s'engage à respecter les obligations internationales du Canada en matière des droits de la personne en se soumettant à la surveillance d'observateurs impartiaux issus, notamment, de la société civile et des peuples autochtones ;
- mandate une commission publique sur l'état de la démocratie, du droit à l'information et de la liberté d'expression au Canada.

**Pour en savoir plus :**  
**[pasdedemocratiesansvoix.qc.ca](http://pasdedemocratiesansvoix.qc.ca)**  
**Facebook.com / Pas de démocratie sans voix**

